

Ministère de la Culture et de la Communication
Centre National de la Cinématographie
Délégation au développement et à l'action territoriale
Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale
et de la Recherche
Conseils généraux

COLLÈGE AU CINÉMA



Louis Malle

Au revoir les enfants

RÉALISATEUR

Palme d'Or à Cannes à vingt-trois ans, Louis Malle a poursuivi une carrière personnelle et originale tant en France qu'aux États-Unis. Né en 1932 dans le Nord, dans une famille de la grande bourgeoisie catholique qui dirige les sucreries Béghin, il fait de brillantes études à Paris. Bachelier à 16 ans, il commence des études de sciences politiques. Mais passionné de cinéma, il entre à l'IDHEC (école supérieure de cinéma, devenue aujourd'hui FEMIS) qu'il quitte pour rejoindre le commandant Cousteau avec lequel il réalise *Le Monde du silence*, un beau documentaire sur le monde sous-marin qui est primé à Cannes en 1956. Mais, comme nombre de cinéastes à l'époque, il débute dans la fiction avec un film policier : *Ascenseur pour l'échafaud* (prix Delluc 1957) qui mêle trois intrigues avec une exceptionnelle improvisation du grand musicien de jazz Miles Davis. Puis, comme souvent au cours de sa carrière, il fait scandale avec *les Amants* (1958), salué par François Truffaut et la Nouvelle Vague. Il raconte ensuite les surprenantes aventures de la petite *Zazie dans le métro*, avant de se confronter au mythe de Brigitte Bardot dans *Vie privée* (1961). *Le Feu follet*, en 1963, adapté de Drieu La Rochelle, est l'un de ses plus beaux films. Cinéaste reconnu, il dirige alors les plus grandes stars du cinéma français, Brigitte Bardot et Jeanne Moreau (dans une comédie haute en couleurs : *Viva Maria!*), Jean-Paul Belmondo (dans une reconstitution à la fin du XIX^e siècle de l'histoire d'un audacieux *Voleur*), Alain Delon et Brigitte Bardot (dans *Histoires extraordinaires* d'après Edgar Poe : *William Wilson*, 1968). Après les remous de mai 68, ce grand bourgeois qui a toujours revendiqué un engagement à gauche, part en Inde pour réaliser de grands documentaires (*Calcutta et l'Inde fantôme*).

En 1971, il revient à la fiction avec des sujets sulfureux tels que l'inceste (*le Souffle au cœur*), l'engagement d'un jeune garçon dans la milice pendant l'Occupation (*Lacombe Lucien*, en 1974, qui préfigure le travail de reconstitution historique qu'il fera dans *Au revoir les enfants*), ou la prostitution enfantine (*la Petite*, son premier film américain). Il entreprend en effet alors une carrière de dix années aux USA où il réalisera 7 films.

Louis Malle revient en France avec un film personnel fondé sur des souvenirs d'enfance, *Au revoir les enfants*, qui remporte un grand succès. Après *Milou en mai*, qui met en scène la vie provinciale à l'ombre des événements parisiens de mai 68, Louis Malle achève son œuvre avec une sombre description de l'amour-passion (*Fatale*) et un film de théâtre tiré d'Anton Tchekhov (*Vanya, 42^e rue*). Il meurt prématurément à Los Angeles, le

GÉNÉRIQUE

Film français. Prod. : NEF & MK2 Productions. **Sc. & réal.** : Louis Malle. **Ph.** : Renato Berta. **Son** : Jean-Claude Laureux. **Mont.** : Emmanuelle Castro. **Mus.** : Franz Schubert et Camille Saint-Saëns. **Int.** : Gaspard Manesse (*Julien Quentin*), Raphaël Fétjő (*Jean Bonnet*), Francine Racette (*M^{me} Quentin*), Philippe Morier-Genoud (*le père Jean*), François Négret (*Joseph*), Irène Jacob (*M^{lle} Davenne, prof. de piano*). **Film** : Couleurs (1/1,66). **Durée** : 1h43. **Dist.** : Pyramide Distribution (Visa n 64 487). **Sortie à Paris** : 7 octobre 1987.

SYNOPSIS

En janvier 1944, en région parisienne, un jeune enfant intègre un collège religieux en cours d'année. Une complicité va naître petit à petit entre ce garçon, Jean Bonnet, et le meilleur élève de l'établissement, Julien Quentin. Mais cette belle amitié, fondée sur la complémentarité de leurs goûts et sur une estime réciproque, sera menacée par les tensions qui déchirent la France de l'Occupation. À la fin du film, nous apprenons que l'histoire de Julien fut celle du réalisateur lui-même, lorsqu'il avait 12 ans.

Adresse internet

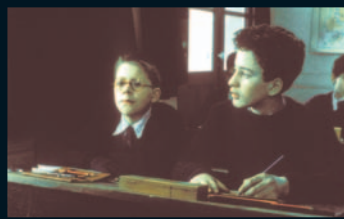
www.crac.asso.fr/image/

Bibliographie

Pierre Billard
Louis Malle, le rebelle solitaire
Ed. Plon, Paris, 2003



414



415



416



417



418a



418b



419



420



421a



421b

MISE EN SCÈNE

La couleur

Louis Malle a demandé à son directeur de la photographie de réaliser un tour de force : faire un film "noir & blanc" en couleurs ! On remarque en effet (422, 423) l'absence de couleurs franches (à l'exception des pointes de rouge sur les lèvres de la mère ou sur la main de Julien où perle une goutte de sang), comme s'il était agi de retrouver les tonalités vert-de-gris, tristes et hivernales, du Paris occupé. Mais surtout il fut guidé par le souci de faire un film entre "chien et loup" (pensez à la scène de la forêt de Fontainebleau), entre le "noir & blanc" qui est traditionnellement lié au souvenir, au documentaire, et la "couleur" associée au présent, à l'action en train de se faire. *Comment je vois, aujourd'hui, ce qui a été ?* Telle est la question que s'est posée le réalisateur.

Les réminiscences

Film sur la mémoire, *Au revoir les enfants* est composé de multiples réminiscences, c'est-à-dire de souvenirs qui reviennent presque malgré soi à la mémoire. Louis Malle va nous faire partager cette expérience originale. Prenez l'image 415 : ce mouvement de tête est exactement le même que celui qu'a fait Jean Bonnet, au début du film, lorsqu'un soldat allemand venait demander la confession. Cette image provoque donc, presque malgré nous, le souvenir de la première scène. Ainsi s'organise le film, à l'image du fonctionnement de notre propre mémoire.

Autre exemple : le plan 425 montre le bref mouvement de tête que Julien fait en direction de Jean, mouvement qui provoquera l'arrestation du jeune Juif. Ce mouvement de tête renvoie à beaucoup de mouvements similaires (419) que nous avons pu voir dans des scènes précédentes... Comme si ce regard trois quarts arrière exprimait à la fois la volonté de Louis Malle, de se retourner vers son passé, et la culpabilité qu'il a pu

AUTOUR DU FILM

L'Occupation de la France

Après la défaite des armées françaises face à l'invasion allemande (mai-juin 1940), l'Allemagne, sous la férule de son "Führer" (guide), Adolf Hitler, annexe les territoires d'Alsace et de Moselle. Quant au reste de la France, elle fut découpée en trois zones selon les accords de l'Armistice de juin 1940 : une "zone interdite", départements du Nord et du Pas-de-Calais directement rattachés au commandement allemand à Bruxelles ; une "zone occupée", la moitié Nord de la France, au-dessus d'une "ligne de démarcation" passant au nord de Vichy (siège du gouvernement français assuré par le maréchal Pétain) et longeant la côte atlantique ; une "zone libre" au sud-ouest de cette ligne.

En mars 1943, la "zone interdite" est rattachée à la "zone occupée" ; en échange, est institué le STO (Service du travail obligatoire en Allemagne) auquel le surveillant Moreau a échappé pour s'engager dans la Résistance.

Après le débarquement des armées anglaises et américaines en Afrique du Nord, la "zone libre" est occupée par les Allemands et devient la "zone sud" (novembre 1942).

Cette situation perdure jusqu'au débarquement des Alliés en Normandie (juin 1944), la Libération de Paris (août 1944) où le général de Gaulle installe son gouvernement provisoire – tandis que le gouvernement de Vichy gagne Sigmaringen en Allemagne – et la capitulation de l'armée allemande (mai 1945).

L'antisémitisme nazi

La doctrine "nazie" (du nom du parti national-socialiste créé par Hitler) est fondée sur des conceptions racistes proclamant la supériorité de la "race" germanique sur les autres (Juifs, Tziganes, notamment). Comme toute forme de racisme, elle consiste à désigner "l'autre", celui qui est différent, comme responsable de ses propres malheurs.

Or le délabrement économique et social de l'Allemagne au sortir de la Première Guerre mondiale, a servi de terreau fertile aux élucubrations intellectuelles d'Hitler : "Tout est de la faute des Juifs. Il suffit donc de s'en débarrasser". C'est un tel raisonnement absurde qui a abouti à la "solution finale" (janvier 1942) : l'extermination systématique de toute personne considérée comme juive ou tzigane, qui s'est soldée par six millions de morts dans des camps d'extermination (comme celui d'Auschwitz, en Pologne, où le jeune Jean Bonnet a trouvé la mort), ou des camps de concentration (comme celui de Mauthausen en Autriche où le père Jean est mort, en tant que résistant au régime nazi).

La milice française

Il s'est trouvé en France des partisans d'une grande Europe nazie. Et une "milice" fut créée en janvier 1943 à l'instar de la SS allemande (à laquelle ils prêtaient serment). Recrutés parmi l'ultra droite, les miliciens étaient, en 1943, près de 35 000 (dont 15 000 francs-gardes en caserne). Habillés en bleu foncé avec un large béret, ils contrôlaient les forces de police ainsi que la propagande. Leur secrétaire général, Joseph Darmand, fut fusillé en 1945.



422



423



424



425



426



427



428



429



432



433